

Comment déposer une demande d'aide « gaz/électricité » ?

L'entreprise doit déposer tous les documents (notamment les factures d'électricité) permettant la vérification par les services de l'Etat des conditions requises ainsi que le calcul du montant d'aide pouvant être perçu par l'entreprise.

Pour rappel, l'entreprise doit d'abord attester **avant le 31 mai 2024** qu'elle remplit les critères d'éligibilité. Cette attestation est un préalable obligatoire au dépôt d'une demande d'aide.

Cette demande sera réalisée par voie dématérialisée et contiendra les documents suivants :

- La déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions et l'exactitude des informations déclarées ;
- L'attestation du calcul de l'EBE par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes ;
- L'ensemble des factures d'énergie sur la période éligible et sur la période de référence ;
- Le fichier de calcul de l'aide ;
- La balance générale de la période de référence ;
- Les coordonnées bancaires de l'entreprise (RIB) ;
- Le numéro de demande préalable.

L'ensemble des modèles de déclaration, du fichier recensant les factures et la fiche de calcul à utiliser sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Accéder au formulaire en 4 étapes

1. Connectez-vous au site « impots.gouv.fr » et cliquez sur « Votre espace Professionnel »

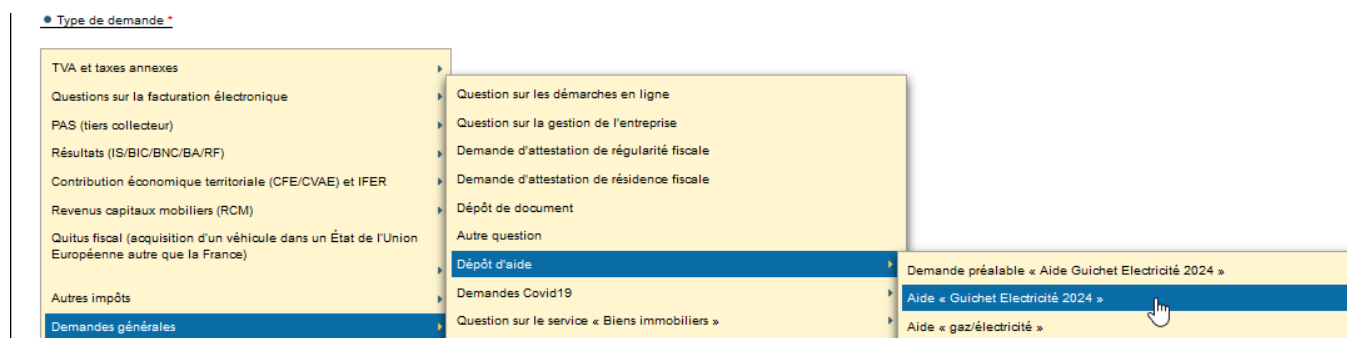


2. Identifiez-vous via vos identifiants professionnels (votre adresse électronique et mot de passe)

3. Sélectionnez le service « *Messagerie* »



4. Sélectionnez « Écrire » dans le menu puis dans « Demandes Générales », sélectionnez « Dépôt d'aide » puis « Aide « Guichet Electricité 2024 » ».



Saisie de la demande en 7 rubriques

1 - Précisez la période concernée par votre demande

- Veuillez indiquer la période concernée par votre demande *

Sélectionnez la période

Sélectionnez la période

Aide guichet électricité - Janvier-février-mars 2024

Après avoir sélectionné la période d'aide demandée, il convient de renseigner le SIRET

2 – Saisissez le SIRET du siège social de l'entreprise

- Veuillez saisir le SIRET du siège social de votre entreprise *

SIREN * NIC * Valider le SIRET

3– Report des données de la fiche de calcul

a) Report du montant d'aide demandé

Total demandé : à partir du fichier de calcul, il convient de reporter le montant d'aide calculé en [J] de l'onglet « fiche de calcul » ;

TOTAL demandé (en tenant compte des plafonds et des aides déjà octroyées), ce montant calculé est issu de la fiche de calcul en [J] *

b) Report des données principales de la fiche de calcul (rubriques [A] à [G]) relatives aux prix et aux quantités de gaz, d'électricité, de chaleur et de froid . Si l'entreprise est non concernée par une rubrique, veuillez renseigner avec la valeur « 0 » .

Informations complémentaires à reporter depuis la fiche de calcul; si l'entreprise est non concernée par une rubrique, veuillez renseigner avec la valeur « 0 » : ?

Vérification du critère entreprise grande consommatrice d'énergie :

Dépenses de gaz en € * [A]

Dépenses d'électricité en € * [B]

Dépenses de chaleur produite à partir d'électricité ou de gaz naturel en € * [C]

Dépenses de froid produit à partir d'électricité ou de gaz naturel en € * [D]

Chiffre d'affaires en € * [E]

Vérification du critère du prix moyen d'électricité :

	Janvier *	Février *	Mars *
Quantités consommées d'électricité en MWh * [F]	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prix unitaire mensuel moyen de l'électricité en €/MWh * [G]	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4 - Saisissez vos coordonnées ainsi que celles de l'expert comptable / commissaire aux comptes

Indiquez vos coordonnées de contact et saisissez votre qualité au sein de l'entreprise (Entrepreneur individuel, Gérant de la société, Salarié de la société, Expert-comptable ou commissaires aux comptes, Salarié de l'expert comptable ou du commissaire aux comptes, Autre) :

- Coordonnées du demandeur

● Coordonnées du demandeur

Nom *	<input type="text"/>
Prénom *	<input type="text"/>
Qualité *	<input type="text" value="Sélectionner la qualité"/>
Téléphone *	<input type="text"/>
Courriel *	<input type="text"/>
Courriel 2	<input type="text"/>

5 – Indiquez le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aide soit versée. Le compte bancaire doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé.

Le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aide soit versée doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé.

Titulaire du compte bancaire de l'entreprise : *	<input type="text"/>
Code IBAN *	<input type="text"/>
Code BIC *	<input type="text"/>

6 – Déclaration sur l'honneur

Cochez les cases pour certifier

- que mon entreprise remplit les conditions prévues par le décret instituant l'aide aux entreprises « électricité » instituant une aide visant à soutenir les entreprises les plus consommatrices d'électricité afin de pallier les effets de la crise russo-ukrainienne.
- l'absence de dette fiscale ou sociale impayée au 30 septembre 2023, à l'exception de celles qui, à la date de dépôt de la demande d'aide ont été réglées ou sont couvertes par un plan de règlement respecté. Il n'est pas tenu compte des dettes fiscales inférieures ou égales à un montant total de 1 500 euros ni de celles dont l'existence ou le montant font l'objet d'un contentieux au 1er janvier 2024 pour lequel une décision définitive n'est pas intervenue.

● Déclarations *

Je déclare sur l'honneur. *

- que mon entreprise remplit les conditions prévues par le décret instituant l'aide aux entreprises « électricité » instituant une aide visant à soutenir les entreprises les plus consommatrices d'électricité afin de pallier les effets de la crise russo-ukrainienne.

- l'absence de dette fiscale ou sociale impayée au 30 septembre 2023, à l'exception de celles qui, à la date de dépôt de la demande d'aide ont été réglées ou sont couvertes par un plan de règlement respecté. Il n'est pas tenu compte des dettes fiscales inférieures ou égales à un montant total de 1 500 euros ni de celles dont l'existence ou le montant font l'objet d'un contentieux au 1er janvier 2024 pour lequel une décision définitive n'est pas intervenue.

Je déclare sur l'honneur que le montant de l'aide « électricité » sollicitée ne fera pas dépasser à mon entreprise le plafond de montant d'aide conformément aux règles relatives à l'« encadrement temporaire de crise pour les mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie à la suite de l'agression de la Russie contre l'Ukraine » (Décision DC 2023/C 101/03 du 9 mars 2023), y compris en prenant en compte, dans les cas prévus par l'encadrement temporaire, d'autres aides reçues dans ce cadre. *


L'article 441-6 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Avant de procéder au dépôt de votre demande, merci de vérifier l'exactitude des informations renseignées. Une fois votre formulaire transmis, il sera définitif. La modification de votre demande ou d'éventuelles demandes complémentaires ne seront plus possibles.

Si vous avez une question ou si vous êtes confronté à un problème, veuillez consulter le site impots.gouv.fr et sa foire aux questions, ou bien contacter votre expert-comptable. Vous pouvez également téléphoner au 0806 000 245 (service gratuit + prix de l'appel), ou contacter votre service DGFIP gestionnaire de votre dossier via la messagerie sécurisée de votre compte professionnel en sélectionnant « Demandes générales / J'ai une autre demande ».

Les informations collectées à travers ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la DGFIP, afin d'instruire votre demande et procéder, le cas échéant, au versement de l'aide. Les destinataires des données sont les agents habilités de la DGFIP, les agents habilités des autres services compétents intervenant dans l'instruction et le suivi de ce dispositif d'aide. Vous pouvez exercer un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données ainsi qu'un droit à la limitation ou à l'opposition du traitement en adressant votre demande via votre messagerie sécurisée au centre des finances publiques dont vous dépendez.

7 – Le numéro de demande correspondant à votre demande préalable d'Aide Guichet Electricité 2024

- Le numéro de demande correspondant à votre demande préalable d'Aide Guichet Electricité 2024 


Numéro de la demande:

Enregistrer

8 – Joignez les listes des pièces justificatives demandées

**/! ** Si la taille des pièces à joindre dépasse 20 Mo, les pièces manquantes vous seront demandées lors de l'analyse de votre dossier par le service instructeur.

Joindre a minima la feuille de calcul, le RIB et le cas échéant l'attestation de l'expert comptable ou du commissaire aux comptes.

- Pièces jointes * 

Pièces à joindre impérativement sous peine d'irrecevabilité du dossier.

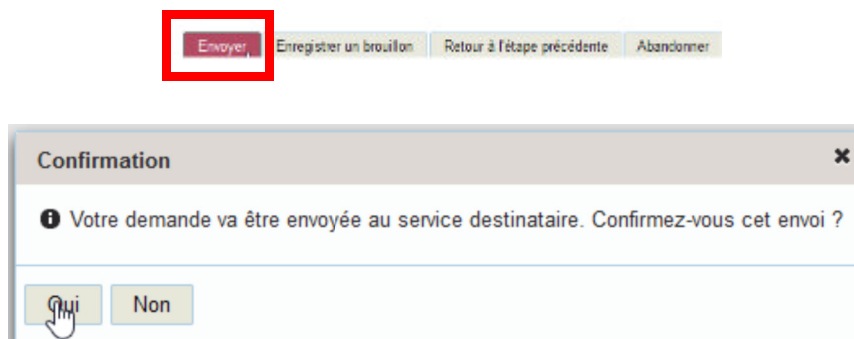
Si la taille des pièces à joindre dépasse 20 Mo, les pièces manquantes vous seront demandées lors de l'analyse de votre dossier par le service instructeur. Joindre a minima la feuille de calcul, le RIB et le cas échéant l'attestation de l'expert comptable ou du commissaire aux comptes.

La liste des pièces nécessaires est détaillée sur le site impots.gouv.fr

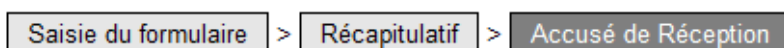
+ Ajouter un document

Une fois les pièces justificatives ajoutées, cliquez sur « valider ».

Après une dernière vérification, validez l'envoi du formulaire

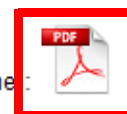


Suite à la création de votre demande, un accusé de réception est automatiquement créé au sein de la demande.



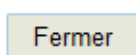
Votre demande est maintenant terminée et enregistrée sous le numéro :

Vous pouvez imprimer ou sauvegarder votre accusé de réception en cliquant sur l'icône :



Vous pouvez compléter votre demande en revenant dans votre messagerie sécurisée.

Les messages vous informant de l'état d'avancement de votre demande vous seront envoyés à l'adresse mél suivante :



Le suivi de votre demande

Vous pouvez suivre le traitement de votre demande, qui est disponible dans la **messagerie sécurisée** de votre espace « **Professionnel** ».

Mes échanges

N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
10004	Je demande	Direction du Var	Internet	En attente de traitement		
Identification de l'entreprise						
SIREN :		Adresse :		Adresse mél :		
Dénomination sociale :						